



RELEVÉ DE DÉCISION

COMMISSION D'ÉVALUATION BDO du 31.03.2022 en visioconférence

Les projets évalués

- 1. Évaluation des bureaux de la station de traitement des eaux usées Saint-Gilles (30) | Phase Usage
- 2 Évaluation d'une résidence inclusive (Lot 13B2, éco-quartier Aérospace) Toulouse (31) | Phase Conception
- 3 Évaluation du conservatoire à rayonnement régional Montpellier (34) | Phase Réalisation
- 4 Évaluation du pôle entrepreneurial Le Cap Argelès-sur-Mer (66) | Phase Réalisation

Les membres de la commission d'évaluation BDO présents

MATIN
Mathilde BESSE
David CHOPIN
Bertrand LABEDAN
Audrey LACOMME
Cyril MENDOZA

Arthur CHEVIGNARD
Guillaume COMBES
Tolga COSKUN
Alice FAUCONNEAU
Mélanie JAMIN
Cyril MENDOZA

L'équipe Envirobat Occitanie présente

Alain BROCHARD, Sandrine CASTANIE, Christophe PRINEAU.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier les membres de la commission d'évaluation pour leur implication dont Bertrand LABEDAN pour la Présidence de séance du matin et Alice FAUCONNEAU pour la Présidence de séance de l'après-midi, les équipes projets qui sont venues présenter leurs bâtiments ainsi que le public présent lors de l'évaluation.









Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la direction régionale de l'ADEME et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.





Bureaux de la station de traitement des eaux usées Saint-Gilles (30) | Phase Usage

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 47 /90 points issus du référentiel (V3.2)
- Aucun point demandé en lien avec l'innovation pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 5 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE USAGE
- NIVEAU BRONZE (52 POINTS)

2. Résidence inclusive (lot 13B2, éco-quartier Aérospace) Toulouse (31) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 54 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **2 points** liés à l'**innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE CONCEPTION
- NIVEAU BRONZE (63 POINTS)

Le nombre de points est suffisant pour atteindre le niveau Argent, mais les prérequis ne sont pas tous respectés pour obtenir ce niveau.

3. Conservatoire à rayonnement régional Montpellier (34) | Phase Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 65 /90 points issus du référentiel (V3.2)
- Aucun point lié à l'innovation demandé pour cette phase d'évaluation. Les 2 points acquis en phase conception ont été confirmés et intégrés aux points issus du référentiel.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE REALISATION
- NIVEAU ARGENT (73 POINTS)





4. Pôle entrepreneurial Le Cap Argelès-sur-Mer (66) | Phase Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 69 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Aucun point lié à l'innovation demandé pour cette phase d'évaluation. Le point acquis en phase conception a été confirmé et intégré aux points issus du référentiel.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE REALISATION
- NIVEAU ARGENT (76 POINTS)

"L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR MIEUX BÂTIR"



Envirobat Occitanie contact@envirobat-oc.fr Association Ioi 1901 SIRET 832 321 756 00013 Code APE 9499Z Site de Montpellier Siège social 119 av Jacques Cartier 34000 Montpellier 04 67 68 32 01 Site de Toulouse Centre de gestion 56 rue Benjamin Baillaud 31500 Toulouse 09 52 39 81 95